



*Le Président du FJEP de Castelginest invite les membres du CA à lire le*

## **COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU FJEP du Mardi 8 avril 2025**

**Présents** : Michel Gazeau, Eric Fonté, Claude Devos, Remy Michaud, Laurie Larivière, Martine Sarny, Guylaine Angles, Annie Bonin, Claude Goin, Sylvie Becerra

**Absents** : Christian Salles, Bernadette Salles, Christiane Barbier, Robert Mamalet

- **Approbation du compte rendu du 11 mars 2025 : OK**
- **Date et thème de la sortie du C.A** : Le choix est fait sur **Les folies fermières** soit vendredi 23 mai, 6 ou 13 juin ; Framadate à faire par Sylvie
- **Préparation vide-greniers du 22 juin 2025**

Arrêté d'autorisation reçu ; dans la salle polyvalente, on aura 1 stand de Mutaéro ,1 stand de France Rein et 1 de l'AFD avec dépistage du diabète.

Flyer à modifier pour ajouter Mutaéro, AFR et France Rein

Friteuse à louer : Claude D évoque la possibilité de voir avec le comité des fêtes qui en aurait une

- **Tour des sections**
- **GRS**  
Manon 1 ère compétition début mars : bonne expérience  
2 ème compétition à Fronton : bonne équipe de supporters chez les parents qui ont fabriqué pompons et tee shirts.

## **Point et Lettre à Manon**

Elle n'est pas d'accord avec le nombre d'heures indiqué sur sa fiche de paie de février 2025 ; il y a 9 heures de stage comptées car Manon avait l'autorisation de faire 3 jours de stage de 9h à midi. Elle compte 1 /2 heure de plus par jour car elle a terminé à 12h30 au lieu de midi mais cela n'était pas prévu. Pour le stage, on ne lui doit rien du tout.

En rattrapage de cours, on lui doit 2 heures (cours effectué par Maelys sans la totalité des élèves).

Michel va préparer une réponse au mail qu'elle a envoyé à Laurie.

Manon a adressé un mail aux parents sans que Laurie soit en copie ; elle y ferait mention d'un manque de moyens du fait du FJEP.

Suite à cela, une maman, a envoyé un mail exprimant son désir de rencontrer l'association pour discuter du manque de moyens et de la situation de la section compétition. Il est important de recevoir les parents lors d'une réunion ; au préalable, leur demander quels sont les points à aborder.

Manon va être convoquée pour une rencontre avec Laurie, Michel et Claude. Les points sont les horaires, le respect du cadre fixé, la communication avec les parents ...il y sera mentionné qu'elle ne doit pas communiquer avec les parents sans que l'association soit en copie.

Recherche d'un éventuel remplacement de Manon si la situation empire : Laurie a fait des démarches pour trouver quelqu'un mais c'est très difficile à trouver.

Pourrait-on embaucher quelqu'un en baissant les heures de Manon ? Peut-on lui réduire les heures ?

Il n'est pas rare que ce soient des bénévoles qui animent la GRS.

Angélique, en tant que bénévole, peut enseigner ; elle s'est occupée des loisirs pendant 2 ans et on la défraierait. Elle refuse d'être en interaction avec Manon.

### **- GYM-PILATE**

Pour le cours du 8 avril matin, pas de salle avant 10h30 selon la mairie.

On a eu cours avec Stéphanie de 10h15 à 11h15. Olivier rattrapera son cours.

Il y aura des rattrapages de Stéphanie pendant les vacances de Pâques.

Martine va diffuser le mail.

Martine propose de faire une demande aux membres de la section pour voir si intéressés par de la gym en extérieur 1 heure le samedi matin animé par Karine.

### **- CIRCUIT TRAINING :**

Alexandra s'est blessée et n'a pas assuré les cours pendant 2 semaines consécutives ; les adhérents ont opté pour un rattrapage : le 14 avril et une autre date à trouver d'ici la fin de l'année.

- **MARCHE NORDIQUE** : 1 personne se faisant opérer d'un genou arrête.

- **Randonnée, Couture, Yoga, Seniors** : RAS

- **Questions diverses**

Les jours et horaires des salles pour l'an prochain se discutent en juin. On garde les créneaux actuels. La nouvelle salle est utilisée par la MJC.

Gestion des adhérents :

Pour les modifications à faire sur les licences, il faut se rapprocher de Rémy qui est le gestionnaire en remplacement de Robert. Les macros développées par Rémy sous Excel pour le fichier FJEP seront vues par Claude G afin d'assurer un backup.

Subvention de 500 € attribuée au FJEP par le Conseil Régional.

Pour le sport santé, Claude a déjà parlé du besoin de salle ; on aura une aide de l'ANS et Stéphanie aurait la compétence pour animer ces cours.

Modification de la TVA pour les auto-entrepreneurs à venir ; ce n'est pas encore voté.

Associer sa carte Décathlon au FJEP pour récupérer une cagnotte. Peu de gens l'ont fait suite au mail de Claude D. Les responsables de section vont relancer les adhérents.

Réunion finie à 22h15

Amicalement, Michel Gazeau